

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

DECRET N° 70/328 du 23/10/70

PORTANT NOMINATION A TITRE NORMAL
DANS L'ORDRE DU MERITE CONGOLAIS.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution du 30 Décembre 1969,
VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre du Mérite
Congolais ;
VU le Décret 59/227 du 31 Décembre 1959, fixant le montant des droits de
Chancellerie :

DECRETE :

ARTICLE IER : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Mérite Congolais :

AU GRADE DE CHEVALIER :

Monsieur BASSOUMBA Jean-Thomas, Inspecteur des Impôts - BRAZZAVILLE
Monsieur BAYIDIKILA Simon, Hôpital Général - BRAZZAVILLE
Monsieur BEMBA François, Directeur des Impôts - BRAZZAVILLE
Monsieur BEMBA-LUGOGO Jacques, Présidence du Conseil du Gouvernement-B/VILLE
Monsieur BILONGO Joseph, Vérificateur des Douanes - BRAZZAVILLE
Monsieur CISSE MAMADOU, Direction des Douanes - BRAZZAVILLE
Monsieur DIAMESSO Jean-Marie, Adjoint Technique Direction de la Construction
de l'Urbanisme et de l'Habitat - BRAZZAVILLE
Monsieur EJONGOU Vincent, Inspection Générale des Finances - BRAZZAVILLE
Monsieur EBONDZIBATO Paul, Commissariat aux Sports - BRAZZAVILLE
Monsieur EOUANI Jérôme, Hôpital Général - BRAZZAVILLE
Monsieur FILANKEMBO Daniel, Commissariat aux Sports - BRAZZAVILLE
Monsieur IBAKA Thomas, Direction des Douanes - BRAZZAVILLE
Monsieur KANGOUD Emmanuel-Gustave, Présidence du Conseil du Gouvernement
- BRAZZAVILLE
Monsieur KIMBEMBE Maurice, Affaires Domaniales - BRAZZAVILLE
Monsieur KIORONINY Eugène, Enseignement - D J A M B A L A
Monsieur KISSILA Daniel, Direction des Douanes - BRAZZAVILLE
Monsieur LOCKO Georges, Présidence du Conseil du Gouvernement - BRAZZAVILLE
Monsieur MALONGA Michel, Direction des Douanes - D O L I S I E
Monsieur MALONGA Henri, Direction des Douanes - D O L I S I E
Monsieur MAYETELA François, Inspection Générale des Finances-BRAZZAVILLE
Monsieur M'BONGA Remy, Chef Ouvrier de la S.E.B.A. - BRAZZAVILLE
Monsieur MIEMOUNOUA, Timothée, nD Direction Collège Technique - BRAZZAVILLE
Monsieur MINOU Rigobert, Commissariat au Plan - BRAZZAVILLE

.../...

Messieurs : MOISAN Louis, Conseiller Technique Commissariat au Plan
- BRAZZAVILLE -

N'GAPI Léon - Inspection Générale des Finances - BRAZZAVILLE -

Mme. N'GOLENGO Victoire - Présidence de la République - BRAZZAVILLE -

ONDOUO Prosper - Enseignement - D J A M B A L A -

PEYA Jean - Présidence du Conseil d'Etat - BRAZZAVILLE -

SENTENAC René - Assistance Technique des Douanes - BRAZZAVILLE -

SIASSIA Omer - Direction des Douanes - BRAZZAVILLE -

TCHITEMBO François - L Y C E E T E C H N I Q U E - BRAZZAVILLE -

TSOUMOU Jean-Pascal - Région des Plateau - D J A M B A L A -

YELLA Antoine - A. T. C. T. - BRAZZAVILLE -

ARTICLE 2: Il sera fait application des dispositions du Décret 59/227 du 31 Octobre 1959 en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

FAIT à BRAZZAVILLE, le 23 OCTOBRE 1970



CHEF DE BATAILLON MARIEN N'GOUBI-